La phrase suivante est grammaticalement intéressante : «Kan / kun je dat bewijzen? » (« Peux-tu prouver cela? »). L'auxiliaire de mode de la « CAPACITE » est l'infinitif « KUNNEN », donnant plutôt un singulier « KAN ». Comme les trois autres auxiliaires de mode (« MOETEN », « MOGEN » et « WILLEN »), il exige le REJET de l'autre forme verbale (« bewijzen »), derrière le complément («dat»), à la fin de la phrase et à l'infinitif. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs : https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes Notez que l'on aurait dû avoir « MAG », singulier de l'infinitif « MOGEN», l'auxiliaire de mode de la « POSSIBILITE » : « Mag je dat bewijzen ?... ».

© 2023, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen









